

North African Economic Board
Division of Public Welfare and Relief
Refugee Section

Casablanca, le 2 Septembre 1943

Commandant Kerdavid,
Chef du Secrétariat Permanent
de la Défense Nationale au Maroc,
Cabinet du Resident General,
Rabat.

Commandant,

Re: Finckelstein Lazar-Franov

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance de la lettre que nous venons d'adresser à M. le Directeur du Cabinet Diplomatique à Rabat au sujet de l'intéresse, et dont copie est jointe.

Nous ignorons si l'intéresse est à considérer comme dangereux du point de vue de la sécurité militaire et doit être maintenu dans un camp de concentration. Nous croyons cependant que tel n'est pas le cas parce qu'il a jusqu'à présent d'une permission de longue durée.

Si le premier est le cas il nous semblerait que l'intéresse soit à libérer immédiatement et définitivement, et nous vous demandons, si une telle décision dépend de votre Service, de bien vouloir donner les instructions nécessaires à sa libération.

Vu que l'intéresse est sous la menace d'un renvoi immédiat dans un camp de concentration, nous vous serions particulièrement obligés de nous faire parvenir une prompte réponse.

Veuillez agréer, Commandant, l'assurance de ma considération distinguée.

George E. McCandlish,
Refugee Section.

Copie à: M. le Directeur du Cabinet Diplomatique, Rabat.